

*Paris, le 19 juin 2018*

**La Confédération Nationale du Crédit Mutuel  
donne son agrément préalable au projet de convergence  
du Crédit Mutuel du Massif Central (CMMC)  
vers la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel (CFdeCM)**

Saisi par la Fédération du Crédit Mutuel Massif Central, le Conseil d'Administration la Confédération Nationale du Crédit Mutuel a donné son agrément préalable au projet de convergence du Crédit Mutuel Massif Central (CMMC) vers la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel (CFdeCM – groupe Crédit Mutuel CM11).

Les décisions définitives relatives au projet de convergence seront prises par la Fédération du Crédit Mutuel Massif Central, à l'issue des procédures d'information-consultation en cours.

Contact : **Stéphanie Glémot**

01 53 48 87 85 – [stephanie.glemot@creditmutuel.fr](mailto:stephanie.glemot@creditmutuel.fr) – 88-90, rue Cardinet – 75847 Paris Cedex 17